Que suppose le fait d'être parent?

J.-C. Quentel, Professeur émérite de l'université de Rennes 2, psychologue clinicien

Note préliminaire : Il ne s'agit pas ici du propos original enregistré, mais de notes de l'intervenant mises en forme.

La question est vaste et il me faut ici la traiter en peu de temps. C'est une vraie gageure !
Dès lors, je dois effectuer des choix. J'aurai en fait ici une approche et une position originales. L'approche est celle de la Théorie de la médiation de Jean Gagnepain, peu connue encore mais qui mériterait de l'être plus. Elle fait valoir une approche « déconstruite », c'est-à-dire qu'elle montre qu'il existe DES points de vue sur la question. Ma position sur la problématique de la « parentalité » sera également originale. La notion a en fait été introduite pour des raisons politiques (cf. les sociologues et notamment Gérard Neyrand), mais il est possible d'en faire un véritable concept et donc une réalité scientifique. Le projet est donc de ce point de vue ambitieux.

Je développerai mon plan en deux parties :

1) Il existe plusieurs dimensions dans ce qu'on appelle aujourd'hui la parentalité, et la notion fait donc appel à plusieurs processus. J'en retiendrai deux essentiellement, les plus importants à mes yeux.
2) Les difficultés de la « parentalité ». C'est par là que j'ai personnellement commencé à traiter de la question. En travaillant avec les parents ; c'est auprès d'eux que j'ai appris

Je suis psychologue, mais par ailleurs chercheur et, pour moi, ce sont ces difficultés particulières que rencontre le parent qui mettent véritablement en évidence les processus qui fondent la parentalité

Que suppose le fait d'être parent?

J.-C. Quentel,
Professeur émérite de l'université de Rennes 2,
psychologue clinicien

I) Les dimensions de la « parentalité »

Le fait d'être parent est une réalité complexe. Du moins du point de vue explicatif. Plusieurs facteurs, ou plusieurs conditions si l'on veut, interviennent dans le fait d'être parent. Par conséquent, il n'existe pas UNE explication ; il faut faire appel à PLUSIEURS registres explicatifs.
Cf. déjà sur ce point Didier Houzel qui présidait une commission pluridisciplinaire sur la question[1]. Il scindait déjà la question en 3 parties. Pour lui, 3 registres différents interviennent et interfèrent. Je ne vais pas les reprendre ici.
Je ferai d'abord remarquer que notre époque insiste avant tout sur la problématique des sentiments. Autrement dit, les spécialistes de la question mettent l'accent sur la problématique du désir. Je commence donc par ce point.

A - Le registre des sentiments et de l'amour

En somme, ce qui importerait le plus aujourd'hui, voire la seule chose qui compterait, ce serait les sentiments, autrement dit l'amour qu'on porte à son enfant. Il ne s'agit bien sûr pas de contester ici le fait que les sentiments et l'amour ont une importance, et même une grande importance, aujourd'hui en tout cas, dans le fait d'être parent.
Je viens cependant de préciser « aujourd'hui », parce qu'il n'en a pas toujours été ainsi. C'est déjà un point à souligner. Ce n'était pas le cas chez nous jusqu'au XIXe siècle. La mortalité infantile était alors très importante et faisait notamment qu'il n'était pas possible d'investir affectivement sur un enfant que l'on risquait de perdre rapidement.
Il faut également se rappeler de l'enseignement de l'historien Philippe Ariès : la représentation de l'enfant qui est la nôtre, nous a-t-il montré, est en fait récente. Elle date de la fin du XVIII^{è} siècle. Il a fallu des conditions historiques particulières pour s'autoriser à aimer son enfant, à lui porter de l'amour, en tout cas comme c'est aujourd'hui le cas.

Notre société a par ailleurs bien changé depuis les années 1970. Les sociologues évoquent notamment une psychologisation actuelle du social. Nous vivons effectivement dans un monde où règnent les psy- C'est un psy- qui vous le dit ! Aussi, à la question : qu'est-ce qui fait le parent ?, la réponse classique aujourd'hui est la suivante : son amour pour l'enfant. Et si l'on demande ce qui fait d'abord la famille, la réponse est tr !s majoritairement : l'amour ! (cf. par exemple des enquêtes de l'UNAF).
Pourtant, on peut affirmer, en reprenant l'expression de plusieurs auteurs, que « l'amour ne suffit pas ! ». Il ne suffit pas à faire le parent, à faire un parent. Et surtout, ce n'est pas une condition qui *spécifie* le fait d'être parent. Elle ne rend pas compte de ce qui fait la spécificité

1 Houzel D., *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse, Erès, 1999.

du parent, en tant que parent. D'ailleurs, on peut aimer plein de choses et pas seulement ses enfants ! Incontestablement, l'amour ne vaut pas que pour le fait d'être parent. Donc il faut chercher ailleurs…

B - Un registre de processus spécifique

Dès lors, qu'est-ce qui particularise le parent dans son action ? Qu'est-ce qui le fonde véritablement comme parent ? La réponse vous paraîtra banale. Elle ne l'est pourtant pas aujourd'hui. Ce qui fonde le parent, en tant que parent, c'est l'exercice d'une *responsabilité*. Voilà le terme important ! Il suppose qu'au moins deux aspects soient ici discutés :

- d'abord, le type de relation qui se noue entre un parent et un enfant
- ensuite, ce que « responsabilité », ici, veut dire.

- L'enfant ne peut encore, tant qu'il est enfant, être véritablement responsable.
La question est très discutée aujourd'hui. Il est de mode d'affirmer que l'enfant est un sujet comme un autre, un « individu » au même titre que n'importe quel individu, avec les mêmes droits et les mêmes possibilités.
Or, il y a bien une spécificité de l'enfant par rapport à l'adulte. L'enfant se particularise par le fait de ne pas être autonome et de ne pas être responsable[2]. Au demeurant, c'est ainsi que toutes les sociétés, jusqu'à nous, l'ont considéré et continuent de le considérer.
Le parent est responsable de l'enfant tout simplement parce que l'enfant ne peut être encore responsable par/de lui-même. Il y a du parent parce qu'il y a de l'enfant ! Et inversement.

- Que veut dire ici être « responsable » ? Cela ne vaut pas simplement du point de vue juridique ; ce n'est même pas juridique dans le principe. Cela tient à la condition *anthropologique* de l'enfant. Il a partout et toujours un statut particulier, parce que tel est son statut d'un point de vue anthropologique et pas simplement légal.
Être responsable, dès lors, revient à assumer pour l'enfant la responsabilité. Ce qui veut dire qu'il faut l'éduquer, le guider, faire des choix pour lui et surtout les assumer (ce qui ne veut pas dire, en revanche, qu'il ne faut pas l'écouter. La question est de savoir quelle est la portée de sa parole : est-ce qu'il *l'assume* ?)
Être responsable revient donc à *inscrire l'enfant dans son histoire*, dans son histoire de parent.
La responsabilité du parent, disait Jean Gagnepain, c'est le prototype même de la responsabilité. Ça démarre par là, au sens où c'est le fondement même de la responsabilité. Cf. sur ce point Hans Jonas[3].
J'ajoute que l'enfant n'a rien à nous rendre. Être parent est à cet égard une responsabilité particulière. L'enfant nous doit du respect, bien sûr. Mais ce n'est pas à ses parents qu'il va

2Cf. Quentel J.-C., L'enfant n'est pas une « personne », Bruxelles, Yapaka.be, 2008 (téléchargeable gratuitement).
3Jonas H., *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion, 1990, éd. orig. 1979.

« devoir » lorsqu'il va sortir de l'état d'enfance. Il s'ouvrira alors lui-même à la responsabilité et vivra un « devoir » vis-à-vis d'autrui en général (et de ses enfants, bien sûr, plus tard).

Si la « parentalité » existe, si elle peut faire concept, si elle a un contenu du point de vue scientifique, c'est ici qu'il se trouve, dans ce rapport à la responsabilité.
S'il le parent a une « compétence » dans le fait d'être parent (je n'aime pas ce mot, tel qu'il est employé), c'est ici qu'elle se trouve, qu'elle a une portée explicative.

II) Les difficultés de la « parentalité »

Elles seront abordées ici rapidement de deux points de vue :
1- la période contemporaine et ses difficultés propres,
2- la parentalité lorsque handicap de l'enfant il y a.

La seconde vous intéresse évidemment plus particulièrement.

A - La période actuelle

Elle n'est pas facile… Nous sommes dans une société dite « individualiste », vous le savez. Elle est de plus en plus libérale (néo-libérale, dit-on), d'une part ; elle est marquée par un certain retrait de l'État, d'autre part. Pour faire rapide, beaucoup de choses reposent aujourd'hui sur les familles qui auparavant étaient prises en charge ou travaillées par l'État et la société en général.
On demande donc beaucoup aux familles en termes d'éducation (elles attendent aussi beaucoup de la société, de l'école par exemple… mais c'est un autre aspect du problème). « Tenez vos enfants ! Soyez de bons parents ! » Voilà le message que reçoivent aujourd'hui les familles. C'est dans ce cadre, d'ailleurs, qu'est apparue cette notion (politique) de parentalité (tout est parti, en fait, du problème des jeunes de banlieue). La politique à l'égard des familles est ambiguë. En somme, elle consiste à dire : « On vous aide, on vous appuie, mais montrez-nous que vous êtes de bons parents ! ».

Parallèlement, les parents se posent de plus en plus de questions. Et leur question première, est précisément celle-ci : « Sommes-nous de bons parents ? ». Mais la formule se révèle également ambiguë ; plus exactement, la notion de « bon parent » n'est pas la même dans les deux cas. Alors que socialement, le bon parent est un parent *conforme*, qui « rentre dans les clous » de ce qu'attend la société, le *bon* parent, le fait d'être un *bon* parent que visent les parents, est tout autre.
Il s'agit pour les parents de savoir s'ils font tout ce qu'il faut à leurs yeux, pour leurs enfants, s'ils leur apportent effectivement tout ce dont ils ont besoin pour leur avenir et pour

s'épanouir dans la vie. C'est là du registre d'un idéal visé par les parents. « Est-ce que je fais tout ce qu'il faut pour eux ? Est-ce que je fais *bien* pour eux ? » : c'est là, par conséquent, la première question qui les préoccupe aujourd'hui.

Dès lors, ce n'est pas vraiment la question de la responsabilité qui les travaille, mais celle de la *bonne façon d'exercer leur rôle de parents*. Et ce qui l'emporte, aujourd'hui de ce point de vue, c'est le *doute*. Les parents doutent beaucoup plus qu'auparavant. Ils ont beaucoup plus de raisons de douter.
Et le doute va avec une forme de culpabilité. La *culpabilité* surgit dès lors qu'on se dit, en son for intérieur, que l'on n'a peut-être pas fait ce qu'il aurait fallu faire pour eux. Il s'agit d'une question qui relève de éthique et non pas de la responsabilité[4] (elle a toutefois des effets sur l'exercice de la responsabilité).
C'est cela qui l'emporte aujourd'hui et c'est en ça que la tâche est difficile, dans la période actuelle, pour les parents. Ils sont assaillis par le doute et la culpabilité ; c'est ce qui les guette constamment. Il est important, à cet égard, de restituer aux parents une confiance en eux. C'est essentiel !

B - Parentalité et handicap

Il faudrait en parler beaucoup plus longtemps ; il y a en effet ici beaucoup à dire. Je m'en tiendrai à quelques points généraux.

- Je viens de parler de *culpabilité*. C'est une question qui travaille aussi tous les parents qui ont un enfant présentant ce qu'on appelle un « handicap ». Quel que soit le handicap. En effet, si les parents, de manière générale, tendent aujourd'hui à beaucoup se culpabiliser, cela est encore plus vrai pour ces parents-là. Font-ils « bien » pour leur enfant ? Font-ils tout ce qu'il faut pour lui ? C'est une question qui les taraude.
Par ailleurs — et c'est une autre question — beaucoup s'interrogent toujours sur les raisons de ce handicap. Pourquoi lui ? Pourquoi mon enfant ? Et parfois, pour certains, est-ce que j'aurais fait quelque chose pour qu'il se trouve ainsi handicapé ? Durant la grossesse, par exemple, ou dans l'histoire familiale ?

- Mais ce n'est pas sur cet aspect-là que je voudrais ici insister. Le handicap vient vraiment questionner la *responsabilité*, au sens que j'ai évoqué ci-dessus (pas au sens légal de la responsabilité qui est alors synonyme de culpabilité).
Ce que je veux dire, c'est qu'il est difficile d'abord d'être pleinement responsable pour cet enfant, au sens où il est, lui, vraiment particulier. Au sens encore où il faut trouver ce qui lui convient, sachant que le parent ne peut pas se fonder sur l'expérience qu'il a pu avoir avec ses frères et sœurs, ni sur celle des parents ou amis.

4Cf. sur ce point, Quentel J.-C., *Le parent. Responsabilité et culpabilité en question.* Bruxelles, De Boeck Université, 2001, Collection Raisonnances, 2e éd. 2008.

Que suppose le fait d'être parent?

J.-C. Quentel,
Professeur émérite de l'université de Rennes 2,
psychologue clinicien

Tout est à découvrir ! Tout est en fait à découvrir avec un enfant, notamment le premier. Mais, ordinairement, on peut facilement trouver des repères auprès d'autres parents, de la famille, de ses propres parents, etc. Là, ce n'est pas le cas. Il faut d'abord faire seul et en quelque sorte inventer. Les services d'accompagnement sont ici évidemment importants, d'autant plus que l'enfant est jeune – notamment les services d'éducation précoce.

Là où n'importe quel parent éprouve des difficultés qui sont en définitive passagères (éduquer un enfant n'est jamais chose simple), le parent d'un enfant qui « porte un handicap », comme on dit aujourd'hui, vit tout autre chose. Ce n'est pas passager et c'est pour lui le parcours du combattant. Cet enfant-là tend par ailleurs à prendre toute la place dans la famille.
Et puis, il y a sa scolarité, les services qui interviennent, les spécialistes, les médecins, etc. Les spécialistes sont là pour aider, pour apporter des solutions. Mais en même temps, ils risquent de *dessaisir*, de désapproprier d'une certaine manière les parents de leurs responsabilités ou d'une partie de leurs responsabilités. Être parent d'un enfant qui présente un handicap, c'est une affaire de tous les instants.

Une question me paraît très spécifique en ce qui concerne le problème de la surdité. Elle est en quelque sorte emblématique des problèmes que rencontre ici le parent[5]. C'est la question de la langue. Celle de la langue des signes, évidemment. Mais surtout d'abord celle de la *langue maternelle*. La question se révèle très particulière lorsqu'il s'agit de surdité. Ordinairement, le parent n'a pas ici à se poser de questions. L'enfant se fera à la langue qu'il parle, lui parent ; elle sera pour lui ce qu'on appelle la « langue maternelle » (on parle alors de « bain de langage »).
Vous savez bien que pour vous, parent, c'est différent. Le parent a parfois à apprendre la langue (des signes, en l'occurrence), en même temps qu'il a à l'apprendre à son enfant et à communiquer avec lui. Et derrière la question de la langue, il y a en fin de compte celle de l'initiation à la société en général, donc de la socialisation de l'enfant.

- Et il y a plus encore. Un enfant, c'est comme une partie de nous-mêmes. On s'y projette dès avant la naissance et on doit continuer de le faire tout le temps où on l'éduque. Cf. sur ce point Freud, dans son fameux article sur le narcissisme[6]. Les psychologues évoquent un « enfant imaginaire », dans la tête des parents avant la naissance. Beaucoup croient que cet enfant imaginaire doit laisser place à l'enfant réel et qu'il disparaît donc à la naissance. Non, ce n'est pas ainsi que cela se passe ! Les deux vont cohabiter durant toute l'enfance. Et l'enfant va trouver dans ce qu'on projette en lui ce qui précisément va l'aider à se structurer, à se construire (c'est cela aussi qui fait que le parent va l'inscrire dans son histoire).
Mais lorsque l'enfant présente un handicap, c'est pour le parent comme une partie de lui-

5 Cf. le travail d'un de mes doctorants, Grégory Goasmat, *Langue des signes et malaise du sujet*, thèse soutenue le 26 juin 2017 à l'université de Rennes 2.
6 Freud S. (1914), Pour introduire le narcissisme, *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, p. 81-105.

même qui se trouve atteinte (cf. la fameuse question de *l'annonce* et de ses suites). Le parent est, peut-on dire, « malade de son enfant » ! Auparavant, on évoquait un « J'ai mal à ma mère » (cf. le titre d'un ouvrage célèbre de Michel Lemay – l'expression valait pour des enfants avec des problèmes sociaux). Dans le cas présent, ce que vit le parent, c'est au contraire un « j'ai mal à mon enfant ». « J'ai mal pour lui, bien sûr, mais c'est en moi que je le vis constamment ».

Cet enfant, à un certain moment du moins, vient tout « casser » des attentes légitimes du parent. « Le miroir est brisé » : c'est ce qu'une mère m'avait dit, bien avant que ça vienne faire titre d'un ouvrage (ce qui prouve que ce vécu est fréquent). Cette maman d'un enfant autiste ne supportait pas de se voir avec son fils dans les bras dans le miroir qu'elle avait dans le couloir de sa maison. Comment en effet s'y reconnaître ? Comment s'y projeter ? C'est bien la question de la responsabilité qui est en jeu. Comment être parent avec cet enfant-là ?, telle est la question des parents.

Conclusion

Vous pourriez me dire que je suis pessimiste. Non, pas du tout ! Ce sont là les difficultés que rencontrent ces parents. Elles sont réelles ; elles paraissent souvent énormes. À certains moments, elles leur semblent même insurmontables.

Cependant, avec cet enfant-là, le parent apprend petit à petit à faire comme parent ; il apprend de lui. Il s'agit effectivement pour lui d'apprendre à l'inscrire dans son histoire. Ça se joue parfois sur des petits rien, sur des progrès pas toujours très visibles dans la relation. Les équipes éducatives, notamment donc les services d'éducation précoce, sont aidantes sur ce point. Elles permettent au parent de prendre un peu de distance ; ils peuvent s'appuyer sur ce que les professionnels leur font apparaître des progrès de l'enfant. Ils y trouvent de quoi changer de regard et modifier leurs attitudes éducatives.
Tous les parents font ainsi, en ce sens que l'enfant d'abord leur renvoie qu'il change, qu'il n'est plus tout à fait le même et qu'il grandit. Ils doivent alors modifier leur comportement à son égard. Incontestablement, lorsque l'enfant présente un handicap, c'est bien plus difficile, mais c'est également vrai.

Il y a plus. Cet enfant-là, quels que soient son handicap et les difficultés qu'il engendre, va aussi apporter au parent bien des *satisfactions*. Il va aussi lui apprendre (et apprendre à toute la famille), à être parent autrement avec lui. Il va même lui apprendre sur la vie tout simplement, sur ce que l'on en attend et donc ce que peut lui apporter une vraie relation. Cet enfant-là nous fait voir le monde autrement ! J'ai ainsi le souvenir d'un groupe de parents

avec lequel j'ai travaillé. Les parents ont demandé à un moment donné à faire une réunion avec leurs enfants plus âgés, déjà adultes, frères et sœurs de celui ou de celle qui présentait un handicap. La plupart ont parlé des difficultés vécues dans le cadre familial et notamment du fait qu'ils souffraient à certains moments de la souffrance de leurs parents. Mais tous ont dit à quel point ce frère ou cette sœur-là leur a apporté une ouverture sur la vie et sur les relations humaines. La majorité d'entre eux, d'ailleurs, travaillaient dans des métiers de la relation.

Cet enfant-là doit être éduqué, dans le principe, au même titre que ses frères et sœurs. Il fut une époque où l'on parlait d'enfants « semi-éducables ». Tout enfant doit être éduqué, tout enfant doit être inscrit dans l'histoire de ses parents (et de sa famille), mais il impose, surtout s'il présente un handicap, de le faire avec sa singularité. En définitive, même si c'est avec lui plus compliqué, c'est là le lot de tout enfant et donc de tout parent ![7]

7Le site personnel de l'intervenant comporte plusieurs articles téléchargeables sur la question des parents d'enfants présentant un handicap. http://jc.quentel.free.fr/ et plus particulièrement ici http://jc.quentel.free.fr/articlessurlenet.html